



DEL- 2024 -059

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 16

OBJET :

**DÉCISION
MODIFICATIVE
BUDGÉTAIRE N°4**

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le jeudi 17 octobre
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 11 octobre 2024
PRÉSENTS : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A., M
GAULTIER J-L, Mme PETITEAU M-E, M BOUCHEREAU F., Mme
BARON A, M CARETTE C., Mme JOLIVET C., Mme
FONTENEAU C., Mme HERBRETEAU M-A, M SOURISSEAU B.,
M DUGUÉ V., Mme LAMBERT B.,

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M., Mme CLÉRO V., M BAUDRY M.,
Mme PASQUEREAU C.,

POUVOIRS :

Mme PASQUEREAU C. a donné pouvoir à Mme FONTENEAU C.
M BAUDRY M. a donné pouvoir à M EVIN P.

SECRETARE : M SOURISSEAU B.

Une modification doit être apporté au budget primitif concernant le résultat d'investissement. Celui-ci était de 319 684.76 € au lieu de 323 998.76 €.

Recettes

001 Résultat d'investissement reporté

- 4 314 €

10222 FCTVA

+ 4 314 €

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

Le 21 OCT. 2024

Certifié exécutoire par le Maire
Publié ou notifié le : 21 OCT. 2024

Pour extrait conforme au Registre
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,

LE MAIRE,
Pascal EVIN